



*ACTES DES
CINQUIEMES ASSISES
SPORTS ET
TERRITOIRES RURAUX*

4 & 5 OCTOBRE 2019

CAP'DECOUCVERTE TARN

SOMMAIRE ET PROGRAMME

Comment organiser l'accès de tous aux pratiques sportives pour mieux vivre les territoires ruraux du Massif Central et les rendre attractifs ?

> **Discours d'ouverture des Assises** p. 3

Premier Axe : La Gouvernance du Sport

> *Une gouvernance sportive en pleine évolution* p. 9

> *Les plans de développement sportif* p. 18

> *Impacts de la fusion des régions* p. 22

Second Axe : Le club sportif en milieu rural

> *Les liens entre les clubs et les collectivités* p. 26

> *Evolution des pratiques et de la population en milieu rural* p. 33

> *Le rôle des dirigeants et des bénévoles dans les clubs* p. 36

Troisième Axe : Les pratiques sportives comme ressource territoriale

> *Débats et échanges autour de la projection de cartes* p. 41

> **Synthèse et conclusion des travaux** p. 52



DISCOURS D'OUVERTURE DES ASSISES :

Jean-Philippe MIALHE – Président du CDOS du Tarn et Directeur de Cap'Découverte :

« Bonjour à toutes et à tous. Je suis ravi de vous accueillir au sein de Cap'Découverte pour ces Assises "Sports et Territoires Ruraux". J'interviendrai aujourd'hui avec les deux casquettes, en tant que Président du CDOS du Tarn comme Directeur du SMAD (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Découverte). Je tiens également à excuser le Président du Conseil Départemental du Tarn, Monsieur Christophe Ramond, qui ne peut être présent aujourd'hui, qui préside également ce lieu où nous sommes réunis aujourd'hui.



Jean-Philippe MIALHE

Le site actuel de Cap'Découverte se situe sur une ancienne mine de charbon, une des principales activités de la région de Carmaux. A la fin de son activité, il a été décidé de faire de ce lieu un parc d'activités. C'est aujourd'hui un espace commun qui a pour vocation d'attirer tous les publics, car chacun peut y trouver une activité selon ses goûts. Le parking et l'entrée sont désormais gratuits pour tout le monde, afin d'avoir l'attractivité la plus importante possible. La majorité des visiteurs sont des Tarnais mais le but est de développer le site pour avoir des visiteurs d'origine géographique plus variée.

Nous souhaitons également ouvrir ce lieu aux sportifs. C'est pour cela que nous sommes en train de développer un réel pôle "Sports" dans les activités de Cap'Découverte. Cela a déjà été concrétisé avec plusieurs événements ou accueil de délégations. Ainsi, l'Equipe de France de Trampoline est venu cette année s'entraîner dans nos locaux. C'est également le cas de l'Equipe de France d'Endurance équestre, qui est venu ici préparer les Mondiaux de Pise qui se sont déroulés en septembre dernier. Enfin, nous avons également des contacts avec la Direction Technique Nationale du Karaté qui souhaiterait également profiter de nos infrastructures.



Pour finir, en tant que Président du CDOS du Tarn, je suis heureux d'accueillir l'ensemble du Massif Central. En effet, vos Assises permettent de concilier deux thèmes importants pour tous les territoires, à savoir les activités physiques et sportives, mais également l'aménagement des territoires. Je vous souhaite donc de bonnes Assises. »

Jean-François ANGLES – Président du CDOS de l'Aveyron et Président de Sports Massif Central



Jean-Philippe MIALHE & Jean-François ANGLES

« Mesdames et messieurs

Je vous souhaite la bienvenue à Cap Découverte et vous remercie de votre présence. Parmi les vingt-deux départements du Massif Central, vous en constituez le noyau dur.

En ouverture de ces cinquièmes Assises de « Sports Massif Central » je vais répondre à trois questions que se posent la plupart d'entre vous en quelques mots :

Qui est « Sports-Massif-Central » ? D'où viennent les Assises "Sports et Territoires Ruraux" ? De quoi allons-nous parler ?

Premièrement, qui sommes-nous ?

L'association « Sports Massif Central » que je préside aujourd'hui, fut créée en Juin 2005 par la volonté de Yves LEYCURAS, ici présent, alors président du CROS Auvergne. Notre siège social est installé à Clermont-Ferrand.

Notre nom originel est « Association d'étude et de promotion du sport et des activités sportives du Massif Central ». Ce titre résume la volonté de ses créateurs d'être un



lieu d'échanges et de concertation sur les nombreux domaines qui sont liés aux activités physiques et sportives.

A ce titre, notre association est ouverte aux représentants du mouvement sportif que sont les CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) et les CROS (Comité Régional Olympique et Sportif), ainsi qu'à des collectivités territoriales (départements et régions) et des représentants d'organismes ayant un intérêt dans les activités sportives (CESER, Universités, PNR).

Notre territoire d'étude et d'actions suit les délimitations du Comité du Massif Central selon la loi Montagne de 1985, à savoir 22 départements et 4 nouvelles grandes régions. Territoire contrasté, s'étalant sur 85 000 km², soit 15% du territoire métropolitain et regroupant près de 4 millions d'habitants autour de grands pôles urbains que sont Clermont-Ferrand, Limoges ou Saint-Etienne, le Massif Central est un territoire dans lequel les pratiques physiques et sportives ont un rôle à jouer dans son développement.

Deuxièmement, pourquoi des Assises "Sports et Territoires Ruraux" ?

Initiées en janvier 2010 à MENDE, trois autres éditions seront organisées en 2012 à MENDE, en 2015 à LAGUIOLE et en 2017 à CLERMONT-FERRAND.

Notre président d'honneur, Yves LEYCURAS disait que nos Assises « ne sont pas simplement un lieu d'échange d'informations ou de bonnes pratiques, si riches soient-elles, mais elles ont l'ambition de contribuer à changer notre regard sur les territoires ruraux et leurs habitants, de mieux les comprendre afin de proposer aux décideurs de prendre des mesures qui contribuent à l'égalité des territoires et de leurs habitants en matière d'activités physiques et sportives. Car nos campagnes ne sont pas que des terrains de jeux pour les urbains mais elles sont, avant tout, les lieux de vie de populations qui souhaitent un développement durable et harmonieux pour leurs familles et pour elles-mêmes. » (fin de citation).

Les premières Assises ont été l'occasion d'établir le mode de fonctionnement des éditions suivantes, à savoir le choix de trois ou quatre thèmes centraux présentés et



discutés à partir de l'intervention de quelques acteurs d'origines professionnelles et géographiques variées, et la rédaction d'une synthèse finale.

C'est en ce sens que, partant d'une analyse générale du sport lozérien, nous avons ouvert un champ d'investigation plus large tout en intégrant des réflexions plus globales sur les territoires ruraux de montagne.

Lors de la deuxième édition les débats se sont surtout fixés sur les sports de pleine nature et leurs liens sociaux, environnementaux et économiques avec les territoires.

Devant la multitude de sujets à aborder autour des pratiques sportives et de leurs impacts sur la ruralité, la troisième édition a concerné toutes les pratiques sportives et non plus seulement les sports de pleine nature, sur le thème de l'importance du sport dans l'attractivité, la gouvernance et les infrastructures des territoires.

Enfin, la quatrième édition a travaillé sur les liens entre les activités sportives et la santé, l'impact de la restructuration territoriale sur le sport et l'accès des personnes handicapées aux infrastructures sportives.

Troisièmement, de quoi allons-nous parler ?

Depuis deux ans, les contextes législatif, social et économique dans lesquels évolue le mouvement sportif, ont changé. En effet, l'attribution des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024 a rapidement provoqué une nouvelle donne nationale qui va avoir des répercussions sur nos territoires ruraux. C'est pourquoi il nous a semblé utile de réfléchir sur les trois sujets suivants :

Tout d'abord, l'impact que vont avoir la création de l'Agence Nationale du sport et la fusion des Régions sur la gouvernance sportive, sachant que le sport reste une compétence partagée des collectivités,

Ensuite, les relations du club sportif avec les collectivités territoriales, au moment où la responsabilité bénévole est confrontée à la professionnalisation du management ainsi qu'à une évolution rapide des pratiques



Et, enfin, la place qu'occupe la pratique sportive dans les politiques de développement et d'attractivité des territoires.

Je terminerai en vous précisant que nos conclusions serviront de première étape à la réalisation d'un projet prospectif répondant à une mesure de la Convention Interrégionale Massif Central intitulée : Accès de tous aux pratiques sportives dans le Massif Central.

C'est pourquoi je forme le vœu que ces Assises ne restent pas un moment isolé de rencontre mais qu'elles soient l'occasion de redéfinir le rôle du sport dans la vie de nos territoires ruraux et l'opportunité de dynamiser nos partenariats. Pour conclure, au nom de « Sports Massif Central », je souhaite remercier tous nos partenaires institutionnels que sont le Comité de Massif, le Conseil départemental du Tarn mais aussi l'Institut d'Auvergne de Développement Territorial et Cap Découverte.

Merci enfin à tous les hommes et les femmes qui ont préparé ces Assises, bénévoles et collaborateurs, pour leur investissement et leur compétence, particulièrement Jean-Philippe MIALHE, président du CDOS du Tarn et ses personnels du CDOS du Tarn, Michel MARCOUL, Michel VALETTE et Geneviève SECHAUD ainsi que Thomas MEIGNAN qui ont assuré la préparation et la coordination de cette rencontre.

Bonnes Assises. Merci de votre attention. »



De la gauche vers la droite :

Christian CHARTIER

Michel MARCOUL

Jacky WOOCK

Jean CABADI

Michel VALETTE – Animateur des Assises :



Michel VALETTE

« Merci à tous les deux pour ces discours d'ouverture. Avant de rentrer dans le vif du sujet, je rappelle juste le déroulement de ces Assises. Nous aborderons trois axes, deux cet après-midi et un demain matin. Pour chacun d'entre eux, des intervenants viendront présenter ce sujet selon leur point de vue. Suivra ensuite un débat entre la tribune et la salle afin d'enrichir nos propos et de tenter de trouver des enjeux, des réponses à nos questions. Sans plus attendre, commençons par le premier axe qui portera sur la gouvernance du sport. »

Veillez trouver [ICI](#) le lien vers le diaporama support des Assises

Et [ICI](#) le lien vers l'étude préparatoire des Assises

Merci à Gisèle Latieule pour les photographiques ainsi qu'à Marie-Cécile Cluzel-Sabatié pour la prise de notes lors des Assises



AXE 1 : La Gouvernance du sport

Thème 1 : Une gouvernance sportive en pleine évolution

Sont présents à la tribune sur ce thème :

- > Christian Chartier, Vice-Président Délégué du CROS Nouvelle-Aquitaine
- > Virginie Ducos, représentant de la DRJSCS d'Occitanie
- > Michelle Thibault, Présidente du Comité Départemental d'EPGV de Lozère, membre du Conseil d'Administration du CROS Occitanie
- > Eric Largeron, membre du Bureau Exécutif du CROS Occitanie

Christian Chartier – CROS Nouvelle-Aquitaine :

« Je remercie les membres de Sports Massif Central de me permettre de m'exprimer sur cet important sujet pour les représentants du monde sportif. Mon intervention s'articulera autour de trois questions majeurs

Qui gouvernait jusqu'à maintenant ?

La gouvernance du sport était profondément marquée par la tutelle de l'Etat. Certains vont même plus loin en pensant que l'Etat était l'acteur primordial de cette



ancienne gouvernance. Etant donné qu'il se considérait comme le principal financeur du sport, il légitimait ainsi cette gestion. Dans ce cadre, le Ministère des Sports donnait les orientations générales et gérât l'orientation des fonds alloués au Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), devenant ainsi déterminant pour la vie du monde sportif. Mais ce CNDS ne faisait que suivre les orientations ministérielles. Toutefois, la volonté de réformer cette gouvernance n'est pas nouvelle. Dès novembre 2008, un rapport sur « Agir ensemble pour une meilleure gouvernance » était produit pour susciter le changement. Cela aboutit donc à notre deuxième questionnement.

Pourquoi réformer ?

Dans le rapport remis à notre éphémère Ministre des Sports Laura Flessel, deux objectifs principaux étaient annoncés, qui motivaient cette réforme :

- Obtenir 80 médailles aux Jeux Olympiques de Paris 2024
- Augmenter de trois millions le nombre de pratiquants réguliers d'activités physiques et sportives



Christian CHARTIER

Enfin, comment cette réforme a-t-elle été mise en place ?

Un rapport d'août 2018, co-écrit par Laurence Lefèvre et Patrick Bayeux, proposait 60 pistes de réformes pour mener la première réflexion sur la nouvelle gouvernance. Avec ces 60 propositions, il est clair que les possibilités de réforme étaient très profondes. Le changement majeur est bien sûr la création du Groupement d'Intérêt Public (GIP) de l'Agence Nationale du Sport (ANS), qui a vu le jour au cours du premier semestre de cette année. 30 % des membres de l'ANS seront des représentants de l'Etat, 30 % du monde sportif et 30% des collectivités territoriales, les 10 % étant attribués le secteur privé ou monde économique.



La répartition d'une partie des fonds du CNDS a aussi été expérimentée par 28 acteurs du monde sportif, essentiellement des fédérations. Les derniers échos que j'ai pu avoir, cette gestion a globalement bien fonctionné.

D'autres actions sont encore en cours ou en discussion, comme la privatisation de la Française des Jeux, ou encore la création des Parlements du Sport.

Mais pour conclure, j'aimerais revenir sur un sujet qui me semble important et au cœur des préoccupations de « Sports et Territoires Ruraux ». Les acteurs du monde sportif ont compris que se développait actuellement une hyper-métropolisation des pratiquants et des équipements, qui peut entraîner un oubli des territoires ruraux et engendrer un sentiment d'abandon, phénomènes particulièrement dangereux pour le maintien des activités physiques et sportives dans ces territoires. »

Virginie DUCOS – DRJSCS Occitanie :

« Mon intervention tentera de réaliser une image à l'instant T de cette nouvelle gouvernance du sport. La nouvelle Agence Nationale du Sport, créée en avril, a réaffirmé les deux objectifs majeurs, à savoir les 80 médailles aux Jeux Olympiques de 2024 et l'augmentation de trois millions du nombre de pratiquants. Ces deux objectifs distincts ont donné naissance aux deux missions principales de cette Agence, à savoir la Haute Performance et le Développement des Pratiques.

Toutefois, plusieurs actions sont encore en cours ou sont à parfaire au cours des prochains mois. En effet, la réelle articulation entre le Ministère des Sports et l'ANS est encore floue et peu éprouvée. Un parlement régional du sport et une conférence des financeurs doivent aussi être créées, pour créer un organe territorial de la gouvernance. Les DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) ne vont plus exister et vont être éclatées. La Cohésion Sociale disparaîtra du nouvel organisme et un nouveau verra le jour, dont le nom serait les DRAJES (Direction Régionale Académique de l'Engagement et du Sport). Cette DRAJES serait directement liée au rectorat et donc à l'Education Nationale.



Les fonds de feu le CNDS seraient de plus en plus confiés aux Fédérations. Les Conférences régionales du sport seraient sous la coordination du Préfet de région.

Pour donner quelques chiffres, la participation au financement du sport de l'Etat sera en 2020 de 710 millions d'euros. C'est une augmentation par rapport aux années précédentes, même si cette augmentation s'explique très



Virginie DUCOS

largement par la prise en charge de la masse salariale des Conseillers Techniques et Sportifs Nationaux. Dans ce budget, 284 millions d'euros seraient alloués à l'ANS et ses deux pôles. La répartition entre la haute performance et le développement des pratiques serait la suivante : 90 millions pour le premier, 194 pour le second. Enfin, concernant ces Conseillers Techniques Nationaux, le débat n'est pas encore tranché sur leur affiliation ou non aux fédérations. Deux tiers de confiance ont été nommés et une décision sera rapidement prise. »

De la tribune – Jean-François ANGLES – Président de Sports Massif Central

« Depuis le début de vos interventions, qui traduisent parfaitement les évolutions en cours, nous entendons beaucoup parler de régions. Mais dans tout cela, que devient le département ? Ce dernier est pourtant essentiel afin d'avoir une analyse et une répartition plus à l'échelle de nos territoires ruraux. »

De la salle – Jean-Claude BARRY – DDCSPP du Tarn

« Les objectifs et les missions de ces nouveaux organismes régionaux sont encore flous. On ne sait pas encore comment vont se répartir toutes les tâches entre les régions, les départements et les services de l'Etat. On ne sait pas non plus comment le Parlement du sport va être mis en place et quelle sera son importance. De plus,



avec la nouvelle tutelle du rectorat et de l'Education Nationale, c'est un réel changement pour le monde sportif. »

De la tribune – Christian CHARTIER – CROS Nouvelle-Aquitaine

« Le monde sportif fera sa place dans ce nouveau monde. Il sait s'adapter et sa nouvelle structure saura être efficace avec le temps. »

De la salle – Christian SALERES – CDOS de l'Aveyron

« Je représente le CDOS de l'Aveyron mais également le District du Football de ce même département. J'aimerais savoir qui va dorénavant financer les formations et les formateurs ? Ceci est important pour le futur de toutes les disciplines. Aussi, comment vont se placer les fédérations nationales dans ce dispositif ? »

De la tribune – Virginie DUCOS – DRJSCS Occitanie

« Pour le moment, rien n'est tranché sur la répartition des formateurs et des conseillers et leur possible rattachement aux Fédérations Françaises sportives. »

De la salle – Yves LEYCURAS – Président d'honneur de Sports Massif Central

« Il me semble important que rajouter que l'ANS a ouvert une antenne directe pour certaines subventions, afin notamment d'avoir plus de liens avec les comités départementaux et régionaux. »

De la salle – Robert LAGARDE – Président du CDOS du Cantal

« Pour compléter les propos d'Yves Leycuras, il est vrai que nous avons su que très tardivement que l'ANS avait ses propres financements. Les directions départementales des services de l'Etat l'ont parfois su trop tard. Auparavant, dans le Cantal, nous avons d'excellentes relations avec les directions de l'Etat, et ces



dernières risquent d'avoir moins d'importance face au recul de l'implication de l'Etat. De plus, les élus des collectivités territoriales, qui vont prendre le relais, ne sont pas forcément informés des dernières démarches dans le domaine sportif. Cela risque d'être une perte pour le monde sportif. »

De la tribune – Christian CHARTIER – CROS Nouvelle-Aquitaine

« Pour le moment, cette nouvelle formule fonctionne bien dans notre région. J'espère que cela pourra continuer et gagner en envergure dans les années à venir. »

De la tribune – Virginie DUCOS – DRJSCS Occitanie

« C'est une année de transition pour tout le monde, notamment avec la fin du CNDS comme nous l'avons connu. C'est vrai que les appels à projet ont été très tardifs, ce qui a pu pénaliser certaines structures. Mais il faudra un certain temps pour que tout le monde s'habitue aux nouvelles démarches. »

De la salle – Michel VALETTE – Animateur des Assises

« Pour compléter ce débat et pour déjà aborder le thème sur la fusion des régions, que deviennent les territoires ruraux dans ces nouvelles entités ? Nous (le Massif Central), situé dans le Sud de la France, avons été considérés comme des sous-Français. En effet, notre partie sud a été obligé de fusionner, ce qui a abouti à seulement quatre régions contre huit pour le Nord, alors que la superficie est globalement la même. Cette fusion est un scandale pour nos territoires ruraux qui ne peuvent être pris en compte dans des territoires régionaux grands comme des pays tels que l'Autriche ou le Portugal. Il y a un cruel déséquilibre entre les territoires, toujours au détriment des territoires ruraux et au profit des métropoles. »



De la tribune – Michelle THIBAUT – CROS Occitanie



Michelle THIBAUT

« Je parlerai au nom de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire. Elle a fait partie des acteurs pour l'expérimentation de la gestion du CNDS. Malheureusement, cela n'a pas fonctionné comme il le fallait. La région a reçu des financements, tout comme le comité départemental, chacun l'a parfois réparti aux clubs. Ce sont souvent les actions qui ont été déjà menées qui ont été prolongées. Mais il est difficile pour les clubs de se retrouver dans ces

organismes. Surtout, les clubs ainsi que les comités ont reçu les financements sans avoir noué des conventions entre les différents acteurs. »

De la tribune – Jean-François ANGLES – Président de Sports Massif Central

« Les territoires ruraux sont très régulièrement lésés. En effet, ils se retrouvent tout au bout d'une politique de ruissellement. Les régions, les départements, les métropoles et les villes se servent d'abord et possèdent l'ingénierie. Les petits clubs du milieu rural vont fatalement se retrouver dans des positions difficiles, surtout avec la disparition de têtes de réseau ou des comités départementaux qui possédaient cette proximité avec les territoires ruraux. »

De la tribune – Christian CHARTIER – CROS Nouvelle-Aquitaine

« Néanmoins, il ne faut pas oublier que c'est le mouvement sportif qui a souhaité avoir une plus forte responsabilité et moins forte tutelle de l'Etat. Maintenant qu'il la



possède, c'est à lui d'assumer ses fonctions. Il faudra surtout observer au cours des prochains mois comment les fédérations, qui auront en charge de la répartition des financements, vont mettre en place les orientations et le fléchage des fonds. Sans oublier que l'Etat gardera un regard sur cet argent. »

De la tribune – Virginie DUCOS – DRJSCS Occitanie

« Il ne faut pas oublier qu'il y a des conflits entre les dirigeants de comités, qui peuvent entraîner des difficultés. Certains n'hésitant pas à privilégier le sport duquel ils sont originaires au détriment d'autres qui pourraient en avoir une plus grande nécessité. Mais comme c'est celui qui a les financements qui décide, il y a un risque de situations différentes selon les territoires. »

De la salle – Samuel GAUTHIER – De sport et d'esprit

« Il faut aussi regarder qui aujourd'hui possède les ressources nécessaires au développement du sport. Le budget de l'Etat pour le sport n'est que l'équivalent du budget d'un club comme le Paris-Saint-Germain. Aujourd'hui, ce sont les entreprises et le secteur privé en général qui décident de beaucoup de choses et qui ont des fonds disponibles. Ils ont les plus grandes potentialités pour le développement du sport. J'aimerais aussi rajouter qu'il y a un déséquilibre entre les territoires ruraux et les territoires urbains. Si l'on prend l'équipe de France de football des dernières années, on constate qu'aucun joueur ne vient du milieu rural, contrairement à une vingtaine d'années. Les meilleurs sportifs sont issus des territoires où les moyens sont les plus importants, et ce sont souvent les mêmes endroits, à savoir les banlieues et les métropoles qui en bénéficient. »

De la tribune – Eric LARGERON – CROS Occitanie

« Les structures associatives ont eu des difficultés à s'adapter car les fonctionnements à l'intérieur même de ces structures sont totalement différents. Comme cela a déjà été dit, il n'y a plus de têtes de réseau et les contraintes deviennent trop nombreuses. Les seuils pour demander des subventions sont parfois trop hauts



(1 500 € pour une subvention) et un petit club n'a parfois pas besoin d'autant. Avoir des organismes qui regroupaient plusieurs structures ou répartissaient finement ces fonds était utile pour ces petites structures. Enfin, avec le détachement de l'Etat, les fédérations nationales ont l'impression d'être lâchées seules dans la nature. »

Michel VALETTE – Animateur des Assises

« Nous arrivons à la fin de ce premier passionnant débat qui pourrait encore continuer j'en suis sûr. Mais il nous faut continuer. Je remercie les intervenants de ce thème de demande aux suivants de bien vouloir venir à la tribune pour aborder les plans et schémas de développement sportif. »



Les nombreux échanges entre les intervenants et les congressistes permettront de soulever plusieurs points de débat

Thème 2 : Les plans de développement sportif

Sont présents à la tribune sur ce thème :

- > Cédric Muzac, Directeur du CDOS du Tarn
- > Jacky WOOCK, Membre du Comité Directeur du CDOS du Tarn
- > Sandrine CARME, Conseil Départemental du Tarn
- > Sandrine SAUVAIRE Conseil Départemental du Tarn

Cédric MUZAC – Directeur du CDOS du Tarn

Cliquez [ICI](#) pour accéder au diaporama de présentation de Cédric MUZAC

« Le Plan Sport et Territoires (PST) est un outil de planification qui va être mis en place dans toutes les régions, en lien avec différents acteurs du monde sportif. Il part en partie du principe que la loi NOTRe est une opportunité pour pouvoir mener une vraie politique sportive régionale. Pour sa mise en place, une commission régionale va être installée. Ce plan permet de définir les principales orientations, notamment pour les CDOS et les CROS.

Il reprend quatre orientations que l'on retrouve dans tous les PST :

- Sport et Politiques Publiques de Haut Niveau
- Sport et Professionnalisation
- Sport et Education et Citoyenneté
- Sport et Santé et Bien-Être



Cédric MUZAC

Avec toujours en toile de fond l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, où le maître mot sera l'Héritage. »

De la tribune – Jean-François ANGLES – Président de Sports Massif Central

« Avant de voir d'autres documents de schématisation et de planification, je tiens à souligner que ce Plan Sports et Territoires est un très bel outil pour une région. Dans un contexte où l'échelon régional est devenu immense, il permet d'avoir une cohérence et une concertation à cette échelle entre différents acteurs. Il faudra toutefois voir comment il sera utilisé dans les prochains mois. »

De la salle – Olivier LESPARRE – Vice-Président de la Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports (FNOMS)

« Je dis bravo pour la création de ces documents qui, comme cela a été dit, sont utiles pour un territoire. Néanmoins, la FNOMS que je représente met également en place le même document, le PST (Plan Sportif Territorial). Il s'agit globalement du même document de concertation et de planification, à une échelle plus fine. Il faut que nous arrivions à travailler ensemble et non en parallèle pour réaliser des documents semblables. Car je pense que l'objectif de tout le monde ici est le même. »

De la tribune – Cédric MUZAC – Directeur du CDOS du Tarn

« Cela dépend des territoires. Certains ne nouent pas de relations avec les autres acteurs tandis que d'autres mènent de vraies politiques de concertation afin d'avoir le panel d'avis le plus large possible. »



Interventions de Sandrine SAUVAIRE et de Sandrine CARME – Conseil Départemental du Tarn

Cliquez [ICI](#) pour accéder au diaporama de présentation



Sandrine SAUVAIRE & Sandrine CARME



Grâce à ces deux interventions, nous pouvons voir que les activités physiques et sportives sont partie prenante de plusieurs documents d'urbanisme (SCOT, PLU, PLUI...), mais souvent de façon indirecte. Cela montre surtout l'imbrication de ces nombreux outils de planification et la nécessité de les prendre en compte au moment de l'aménagement d'un équipement sportif.

Le PDIPR (Plan Département des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) est un document plus fort réglementairement, qui tente de regrouper et de cartographier grâce au SIG (Système d'Information Géographique) les lieux de passage et de pratique. Le PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires) regroupe quant à lui les lieux de pratique des sports de pleine nature. Il est mis en place par la CDESI (Commission Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires), en concertation avec une multitude d'acteurs (pratiquants, associations de chasse, pêche, de riverains...). Toutefois, comme il ne fait pas l'objet d'un décret, il n'est pas opposable et n'est donc pas fort réglementairement. Il sert surtout pour la réalisation des autres documents d'urbanisme (PLU, SCOT...) dont ils doivent tenir compte.

De la tribune – Jacky WOOCK – CDOS du Tarn

« Ces outils de planification et notamment ce PDESI a répondu à une nécessité car il n'y avait auparavant aucune organisation, aucune schématisation. Cela pouvait créer des accidents dramatiques car la pratique était libre, pouvant aboutir à des fermetures pures et simples de certains lieux. Cela n'est bénéfique pour personne d'où l'utilité de



Jacky WOOCK

ces documents. Dans le Tarn, nous avons souhaité tout prendre en compte, que cela soit les aspects sociaux comme environnementaux. Car ces activités sont utiles au développement du territoire. Mais pour mener à bien ces projets, les comités doivent être des porteurs de projet, des référents afin de pérenniser les activités et les sites de pratique, pour que tout reste encadré. »

Michel VALETTE – Animateur des Assises

« On me signale que nous avons pris du retard et que nous devons encore traiter la question de la fusion des régions. Que celui ou celle qui a des questions sur ces questions de plans de développement sportif les garde pour lui, nous y reviendrons par la suite. Pour le moment, continuons nos débats sur la fusion des régions. »

Thème 3 : Impacts de la fusion des régions

Sont présents à la tribune sur ce thème :

- > Christian Chartier, Vice-Président Délégué du CROS Nouvelle-Aquitaine
- > Eric Largeron, membre du Bureau Exécutif du CROS Occitanie

Christian CHARTIER – CROS Nouvelle-Aquitaine

« Je parlerai pour la Nouvelle-Aquitaine. C'est une immense région, grande comme l'Autriche, et qui regroupe trois anciennes régions géographiquement et culturellement sensiblement différentes. D'une part, l'Aquitaine et le Poitou-Charentes, deux ex-régions orientées vers l'océan et, d'autre part, le Limousin, ancré vers vous, le Massif Central. De plus, l'ex-Aquitaine possède une sous-région qui possède une très forte identité, à savoir le Pays Basque. En termes de distances, 500 kilomètres séparent deux des extrémités de cette nouvelle région.

En ce qui concerne les CROS et leur secteur sportif, la réflexion sur la fusion a commencé dès décembre 2014, pour aboutir seulement trois ans et demi après à l'élection d'un conseil d'administration. On voit donc que le chemin a été long mais nécessaire pour arriver à la situation actuelle.

Il a été choisi que l'un des trois anciens CROS absorbe les deux autres. C'est donc le Limousin qui a absorbé les deux CROS d'Aquitaine et de Poitou-Charentes. C'était le plus petit. Néanmoins, les trois anciens ont conservé leurs sites. On se retrouve avec un site à Limoges, un autre à Poitiers et le siège central à Talence. Ce dernier constitue donc l'épicentre du nouveau CROS et est situé au sein de la Maison des Sports.

Or, les modes de gouvernance dans les trois anciens CROS se sont révélés très différents. L'un, très permissif envers ses salariés, un autre dans une situation



médiane et un autre où tout était plutôt très encadré par les élus. Il y a donc eu un gros travail d'harmonisation (salaires, congés, avantages sociaux...) qui, comme vous l'imaginez, conduit souvent à un nivellement par le haut de toutes ces prestations.

Pour résumer, au niveau de Nouvelle-Aquitaine, cette fusion, imposée par l'autorité nationale du CNOSF, a été plutôt difficile à digérer. Néanmoins, pour relever un point positif, il faut dire cela a permis l'élaboration d'un nouveau projet pour le sport et le territoire. »

Eric LARGERON – CROS Occitanie

« Je parlerai plus largement de la nouvelle région Occitanie. Pour vous donner un aperçu, je viens de la Grande Motte, dans l'Hérault, je me retrouve ici même près d'Albi dans le Tarn et l'on m'attend ce soir à Toulouse, en Haute-Garonne. Cela vous donne une idée générale des déplacements presque quotidiens que nécessite cette nouvelle région. Ces déplacements sont totalement ubuesques.

Généralement, c'est la Ligue régionale principale, la plus forte en termes de licenciés, qui a absorbé son homologue. Pour le tennis, que je connais le mieux et que je dirigeais, j'ai décidé de laisser la présidence à mon homologue de l'ancienne ligue régionale car il représentait 55 % des licenciés. Nous avons trouvé un accord pour tenter d'avoir le meilleur pour nos pratiques sportives. Mais les échos que j'ai pu avoir au sein de nombreuses ligues sont que les fusions ont parfois été difficiles à appliquer. Une semble s'être bien passée, celle du comité de la Voile, mais l'ex-Languedoc-Roussillon représentait 95 % des licenciés. Il ne pouvait y avoir de débats.

Ces nouvelles grandes régions et leurs ligues régionales qui vont avec peuvent permettre aux comités départementaux de prendre de plus en plus d'importance. En effet, il y aura nécessairement besoin d'un lien entre les acteurs institutionnels et les clubs, et la région ne peut plus jouer ce rôle. Tâche à eux de prendre à bras le corps cette situation et de s'en servir, s'ils en ont les moyens.

Toutefois, il me semble que cette fusion ne peut être viable à long terme. Certains tentent déjà de faire marche arrière et de retrouver les anciens périmètres des comités



régionaux. Cette fusion implique trop de nouvelles contraintes pour les associations, mais elles sont de plus en plus difficiles à mettre en place. En effet, le but était de faire des réductions budgétaires, et donc de limiter le nombre de salariés. Or, il est impossible de licencier une personne sans risquer très gros par la suite. Les salariés des comités sont de plus relativement jeunes et le non-remplacement au départ à la retraite est la seule solution viable. On se retrouve donc avec des personnes qui font plusieurs fois la même tâche, et qui ne peuvent remplir entièrement leur temps de travail. Le monde sportif a été le parent pauvre de cette fusion. »

De la tribune – Virginie DUCOS – DRJSCS d’Occitanie

« Pour préciser très rapidement notre situation, nous sommes la seule région, avec les Hauts-de-France, à avoir la dénomination DRJSCS. Les autres sont des DRDJSCS car on y rajoute l’échelon départemental. »

De la salle – Jean-Claude BARRY – DDCS du Tarn

« Il y a eu un réel choc culturel entre Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Personne n’y était vraiment préparé et les méthodes de travail sont totalement différentes. »

De la tribune – Jean-François ANGLES – Président de Sports Massif Central

« Un des avantages de la fusion des régions et de l’obligation d’avoir les limites de la loi NOTRe pour les comités départementaux, est d’avoir enfin fusionné les différents comités régionaux de la région PACA. Cette dernière était souvent découpée en différents organismes qui ne voulaient pas fusionner. Ils ont été obligés de le faire et c’est une bonne chose. Il reste le cas de la Corse qui est à part.

On peut toutefois trouver étrange que les sportifs du Gard, à une heure de Marseille, soient rattachés à Toulouse. La logique est difficile à trouver.

J’appuie les propos selon lesquels il y avait un vrai choc culturel entre Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Il est vrai que les Comités Départementaux auront



leur importance et l'ont déjà eue. En effet, pour l'élection du CROS Occitanie, ce sont les CDOS qui ont permis l'élection du président actuel car il possédait leur soutien. Enfin, le Conseil des Présidents à l'échelle régionale permet de créer une cohérence et une entente entre les différents CDOS de la région. »

Michel VALETTE – Animateur des Assises

« Nous voyons donc bien que ces nouvelles régions n'ont pas vraiment résolu des problèmes. Au contraire, de nouveaux sont apparus. Il me semble que nous avons fini sur ce vaste sujet de la gouvernance du sport, sur lequel nous pourrions encore parler des heures et des heures. Je demande donc à notre Président de faire une rapide conclusion. »

Conclusion de Jean-François ANGLES :

« Cette nouvelle gouvernance dont nous avons discuté doit être conçue comme une opportunité, une nouvelle donne qui doit permettre de passer d'une tutelle de l'Etat à un partenariat entre différents acteurs. Pour faire la transition avec le thème suivant, on peut se demander si l'on est prêt à relever le défi, notamment avec des bénévoles de plus en plus âgés ? Car la seule richesse de notre monde sportif est le bénévolat.

Je vous remercie pour votre attention et vous prie de bien vouloir profiter de la pause et des en-cas proposés. A tout de suite. »



Jean-François ANGLES



AXE 2 : Le club sportif en milieu rural

Thème 1 : Les liens entre les clubs et les collectivités

Sont présents à la tribune sur ce thème :

- > Roland GAREYTE, Président de l'Office Intercommunal du Sport du Grand Figeac
- > Jean-Louis FOURNIER, Maire d'Alban (81), Vice-Président de la communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois
- > Jacques ROUSTIT et Bernard MAURIES, Co-Présidents du club de rugby d'Alban

Jean-Louis FOURNIER – Maire d'Alban

« Elu depuis 1989, j'interviendrai ici principalement pour présenter la commune d'Alban, dans le Tarn. La commune est située à une trentaine de kilomètres à l'est d'Albi. Elle compte 984 habitants pour une superficie de 982 hectares, la densité est donc facilement calculable. Il s'agit de la seconde commune de l'intercommunalité. Mais c'est surtout un bourg-centre, avec des commerces, des artisans, des services et des PME, le tout polarisant une zone de chalandise estimée à 5 000 habitants. C'est également un ancien chef-lieu de canton.



Du point de vue associatif, la commune comporte 36 associations, dont sept sportives et neuf disciplines pratiquées. Les équipements sont performants, avec un terrain d'honneur, un annexe, un court de tennis, deux boulodromes, des salles de réunions, de spectacle, une salle des fêtes avec le mobilier nécessaire. Alban a obtenu le second prix de sa catégorie dans le cadre du concours départemental de la "commune la plus sportive" (moins de 2 500 habitants), du Tarn, en 2017.

La communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois a regroupé en 1993 sept communes, puis elle s'est agrandie à 14 en 2013. Son siège est situé à Alban, l'intercommunalité regroupant aujourd'hui 6 300 habitants sur une superficie de 34 000 hectares. L'économie y est essentiellement tournée vers l'agriculture (élevage ovin et production de Roquefort). Sont également présentes trois zones d'activités (artisanale, commerciale et PME) qui siègent toutes trois à Alban.

En tout, 150 associations, dont 30 sportives pour 17 disciplines animent le territoire. La communauté de communes est propriétaire d'une salle omnisport avec dojo, club-house et vestiaires qui est mise à disposition du club de rugby d'Alban. La communauté de communes met également à la disposition de toutes les associations des chapiteaux, des tonnelles, des podiums, des remorques frigorifiques et diffuse chaque semaine un agenda des manifestations organisées en son sein. Elle installe des panneaux d'affichage dans chaque commune pour annoncer ces événements.

La vie associative repose essentiellement sur l'engagement des bénévoles. Les collectivités ont un rôle d'accompagnement, souvent formalisé par des conventions. Les subventions versées par la commune d'Alban à l'ensemble des associations représentent 4 % des dépenses de fonctionnement de la mairie qui s'élèvent à un million d'euros. A ce montant viennent s'ajouter de nombreux services :

Par la commune :

- la mise à disposition des équipements
- l'entretien des espaces
- les fournitures (eau, électricité, chauffage)
- la fourniture des boissons et denrées pour les manifestations



Par exemple, pour le club de rugby, la subvention brute est de 4 500 € par an mais le coût des prestations et services est évalué à 18 000 € par an.

Par la communauté de communes :

- la mise à disposition des équipements
- l'entretien des locaux
- le chauffage, l'électricité
- les boissons et denrées pour les manifestation

Ce système ne peut fonctionner que grâce à la solidarité des associations et leurs bénévoles, et des liens avec les collectivités et les élus.

Les manifestations les plus importantes rassemblent de nombreuses associations. Par exemple, Alban a été un point d'accueil de la semaine internationale du cyclotourisme en 2015. Autre exemple, l'opération Octobre Rose dont la dernière édition a permis de remettre près de 13 000 euros à la Ligue.

Les projets d'investissements sont concertés entre tous les acteurs. Par exemple, la commune d'Alban porte un projet d'aménagement des terrains de sport et des tribunes souhaité par le club. De nombreuses réunions entre les élus et les dirigeants ont permis de définir un projet commun et concret. Ainsi, la commune a sollicité les subventions (Etat, région, département) afin que le projet aboutisse. Mais la concertation ne s'arrête pas là car les dirigeants du club ont participé aux rencontres avec le maître d'œuvre.

Pour conclure, la vie associative est indispensable pour l'attractivité du territoire. Chez nous, à Alban, le rugby et la Maison de la Jeunesse et de la Culture y contribuent largement. »

Bernard MAURIES – Co-Président du club de rugby d'Alban :

« Avant toute chose, je remercie Marie-Cécile Cluzel-Sabatié pour son invitation à intervenir lors de ces Assises. Le club d'Alban a un peu plus de cinquante ans. Il évolue



cette saison en Honneur de la ligue d'Occitanie, soit le dernier niveau avant le National. Il compte 180 licenciés, dont 50 séniors, 25 cadets et juniors, 70 enfants à l'école de rugby et environ 35 éducateurs et dirigeants. Le club n'a pas de salariés et ne met pas en place des défraiements. Les bénévoles sont nombreux et leur implication de tous les jours permet au club de vivre. Le club les remercie et met en place un contrat moral où les joueurs, qui ne pourraient jouer sans ces bénévoles, assurent quelques fois dans la saison, un moment de convivialité pour ces dirigeants et bénévoles.



Bernard MAURIES

Le budget de fonctionnement est essentiellement constitué par les subventions des collectivités territoriales, des partenaires et mécènes (des entreprises, artisans ou commerçants du village, et même quelques personnes extérieures). Cela porte le budget annuel à environ 110 000 €.

Les cadets et les juniors fonctionnent, et cela depuis 39 saisons, avec ceux de Valence et de Lacaune. Ce sont deux clubs voisins

situés à un peu plus de 30 kilomètres de part et d'autre d'Alban. Il y a donc 80 kilomètres entre les deux extrémités de cette entente. Si l'on y ajoute la très grande taille de l'Occitanie, le budget transport est très important pour notre club. Si les équipes séniors sont encore séparées, la marche de l'histoire sera sans doute de fusionner.

Le club travaille également avec le réseau des écoles. Mais on y constate et déplore une forte baisse du nombre d'enfants scolarisés (de 400 il y a environ 15 ans, ce nombre est descendu à 300). De plus, ces enfants ont un choix multiple d'activités. Cela oblige notre club à se montrer attractif pour les attirer.

Cependant, nous mesurons le rôle social que le club joue sur le territoire. Au-delà d'une animation régulière, le club fait se rapprocher les parents et tente de les



impliquer, avec un certain succès. Tous nos éducateurs sont diplômés afin d'offrir aux enfants un apprentissage de qualité.

Plusieurs communes nous allouent des subventions. Mais l'aide maximale des collectivités va bien plus loin que la subvention en elle-même. Il s'agit de la mise à disposition des installations sportives, des moyens humains (entretien, conduite des bus en accord avec le cariste, qui lui aussi est partenaire), et le suivi du dossier d'investissement pour l'aménagement des installations (environ 200 000 €). Les clubs ne peuvent vivre qu'avec de très bonnes relations nouées avec les collectivités locales. »

Jacques ROUSTIT – Co-Président du club de rugby d'Alban :

« Beaucoup de choses ont déjà été dites. Je précise que je suis un pur albanais, entré à l'école de rugby dès sa création en 1967. L'importance du bénévolat ne peut qu'être soulignée, et cela à tous les niveaux (entraîneurs, joueurs, dirigeants...), ainsi que celle des mécénats mis en place depuis maintenant quatre saisons. La principale fierté de notre club est que 90 % des joueurs, y compris les séniors, sont issus du canton de la formation du club. Ils sont sincères, généreux, impliqués, biens dans la structure et nous le rendent. »



Jacques ROUSTIT

Michel VALETTE – Animateur des Assises

« On perçoit bien l'émotion dans ces derniers propos l'émotion dans les propos du Président. Il relève également l'essentiel de la mission du bénévole, c'est la dimension du soi. Je n'insiste pas et passe la parole à Monsieur Gareyte. »



Roland GAREYTE – Président de l’OIS du Grand Figeac et Vice-Président de la Communauté de Communes du Grand Figeac

« La communauté de communes du Grand Figeac s’étend du 1 282 km² et compte environ 46 000 habitants sur 92 communes, polarisées par Figeac. C’est une communauté de communes qui s’est largement agrandie en 2017 et possède la particularité d’être à la fois sur le département du Lot et celui de l’Aveyron. En tout, ce sont près de 126 conseillers communautaires qui en ont la gestion.

Sur un budget total de 35 millions d’euros, 288 000 sont alloués dans les investissements liés aux équipements sportifs. Les subventions se portent quant à elle à 250 000 €, à répartir entre les 150 associations sportives, les trois espaces jeunes et le contrat local de santé.



Roland GAREYTE

Il faut bien rappeler que la compétence “Sport” est facultative, mais notre communauté de communes a choisi de l’utiliser. Ainsi, a été créé un Office Intercommunal du Sport (OIS) qui gère le sport à l’échelle du Grand Figeac. Il joue un rôle d’intermédiaire entre le monde sportif et la communauté de communes. Il permet de faire remonter les demandes et les volontés des sports locaux et de les hiérarchiser par une entité indépendante, avant de les présenter à la communauté de communes. Cet OIS est

composé en tout de 150 présidents ou représentants, qui sont des élus, des représentants du monde sportif. Ils élisent un bureau qui est complété par dix élus désignés. Ce sont les communes qui font les propositions, afin d’avoir un panel représentatif du territoire. Cet OIS fonctionne en 10 commissions : Subventions et Prospective ; Animation et Evènementiel ; Sportive ; Médicale : Handisport et Sport Adapté ; Informations et Communication ; Récompenses ; Planification des salles et des terrains ; Loisirs été et Bases Nautiques ; Matériel et Logistique.

Le but final étant d’avoir un organisme intercommunal qui possède une vision sur l’ensemble du territoire sans avoir de préjugés sur telle ou telle situation. »



De la salle – Samuel GAUTHIER – De sport et d’esprit

« A partir de quel moment juge-t-on nécessaire de créer un Office Intercommunal en charge du sport ? Est-ce une question de nombre de clubs, de population ou une volonté politique ? »

De la salle – Olivier LESPARRÉ – Vice-Président de la FNOMS

« Cette création passe par le bon vouloir des décideurs et des politiques. Chaque Office Intercommunal du Sport ou quel que soit son nom est créé à la demande des élus qui en ressentent le besoin. C’est donc une volonté locale et il ne peut y avoir de généralités, chaque cas est différent de son voisin. C’est un garde-fou pour les élus car ils possèdent ainsi un outil qui permet de prendre en compte tous les besoins liés aux sports dans le territoire. Surtout, les besoins sont grandissants et les élus souhaitent avoir un interlocuteur qui réunisse tous les acteurs du sport sur son territoire. L’OIS peut être une force de proposition, elle est aussi une structure de concertation. »

De la tribune – Roland GAREYTE – Président de l’OIS du Grand Figeac

« Pour compléter, les subventions prennent en compte les politiques élaborées par les élus selon leurs projets. C’est la communauté de communes qui reste décideur dans ces domaines. Le Grand Figeac, à la proposition de l’OIS, a subventionné treize clubs à hauteur de 60 000 € avec des contrats d’objectifs. 59 000 € de subventions exceptionnelles ont été données cette année pour les associations organisant des événements sportifs régionaux. De plus, le Grand Figeac met à disposition des associations six éducateurs sportifs. »

Michel VALETTE – Animateur des Assises

« Merci pour ces interventions qui montrent bien que la concertation et les liens entre tous les acteurs du monde sportif sont nécessaires pour développer les activités physiques et sportives. Passons dorénavant au thème suivant. »



Thème 2 : Evolution des pratiques et de la population en milieu rural

Sont présents à la tribune sur ce thème :

- > Aurore BRU, CDOS du Tarn
- > Olivier DURIGON, District de Football du Tarn
- > Marie-Thérèse SIRVAIN, Comité Départemental de la Retraite Sportive de l'Aveyron

Aurore BRU – CDOS du Tarn :

Pour accéder au diaporama de la présentation d'Aurore Bru, cliquez [ICI](#)

Pour visionner la vidéo présentant l'action "Activ et Vous", cliquez [ICI](#)

Aurore Bru précise que l'entrée de la démarche présentée, Activ et Vous peut être l'âge des personnes. Cela pose la question de l'âge limite des Séniors, J.-C. Barry (DDCSPP du Tarn) faisant remarquer que l'entrée dans l'âge sénior est subjective et dépend des personnes.



Aurore BRU

Marie-Thérèse SIRVAIN – CODERS de l'Aveyron :

« Je représente le Comité Départemental de la Retraite Sportive (CODERS) de l'Aveyron. Le terme "Retraite Sportive" s'adresse à des personnes de plus de cinquante ans. L'objectif principal est de faciliter l'accès à la pratique sportive au plus grand nombre et au prix le plus bas, le coût moyen étant de 20 €.

La formation des éducateurs est assurée par le comité, aidé par la fédération dans certains cas. La moyenne d'âge de ceux-ci est de 70 ans. C'est une pratique en développement dans notre département. Le comité comptait en effet 450 adhérents en 1999 qui pratiquaient alors essentiellement la randonnée et la gymnastique d'entretien. Cette progression du nombre de licenciés est de 3 à 5 % par an, d'où aujourd'hui le nombre de 1800 adhérents, répartis en huit clubs.



Marie-Thérèse SIRVAIN

Le Conseil Départemental de l'Aveyron et le CNDS ont suivi et aidé les projets de développement mais le nombre d'animateurs est insuffisant ; les nouveaux retraités sont des "consommateurs". Ils ne veulent plus faire de formations, ce qui génère une crainte pour la pérennisation des clubs, faute de succession. De plus, les maires ne soutiennent pas forcément la retraite sportive de peur de voir arriver une nouvelle association sur leur commune. Malgré tout, l'organisation du "Sport sur Ordonnance" qui va être de plus en plus importante, risque d'incomber à la Retraite Sportive. »

Olivier DURIGON – District de Football du Tarn

Pour accéder à la présentation d'Olivier Durigon sur la féminisation des pratiques au sein du District du Tarn, cliquez [ICI](#)

Le Diaporama fait principalement ressortir une pratique féminine du football croissante mais irrégulière selon les âges et les catégories. Le nombre de clubs



possédant le nombre de filles licenciés pour créer des équipes n'est pas encore suffisant. Cela implique des déplacements plus lointains pour celles qui veulent continuer à pratiquer. La Coupe du Monde féminine organisée en France cet été doit permettre de valoriser l'engagement des femmes dans le football. Dans les pratiques mais aussi dans l'encadrement des clubs. C'est pour cela que le District organise des actions en faveur des pratiquantes mais aussi des bénévoles et dirigeantes.

De la tribune – Jean-François ANGLES – Président de Sports Massif Central

« J'ajoute avant de continuer que l'handisport est aussi à développer dans nos territoires ruraux. Ce développement est en cours avec notamment l'ouverture des sports de pleine nature à ce public. On peut citer notamment l'exemple de l'HandiFly qui permet la pratique du parachutisme ou encore du parapente pour les personnes en fauteuil. »



Jean-François ANGLES

Michel VALETTE – Animateur des Assises

« Avant de laisser la parole à la salle, je propose de passer au thème suivant qui sera de toutes façons assez proche. Gardez vos questions et remarques, nous aurons un temps d'échange après les dernières présentation. »



Thème 3 : Le rôle des dirigeants et des bénévoles dans les clubs

Sont présents à la tribune sur ce thème :

- > Christine AMANS PASSAGA, UFR STAPS de Rodez
- > Fanny DUOIS, UFR STAPS de Rodez
- > Geneviève SECHAUD, Présidente du CDOS du Puy-de-Dôme / Allier

Christine AMANS PASSAGE et Fanny DUBOIS, chercheuses à l'INU Champollion, Département STAPS de Rodez

Pour accéder à la présentation sur le bénévolat sportif, cliquez [ICI](#)



Christine AMANS PASSAGA

« Avant de présenter une étude que nous réalisons sur un club précis, il faut poser quelques bases sur lesquelles s'accordent les chercheurs du sport. Il ressort que le bénévole s'engage souvent par altruisme ou au service d'une cause qui est en accord avec ses valeurs. Il retire de cet engagement plusieurs choses, principalement de la reconnaissance et de la fierté. Le plaisir est également une composante essentielle. Certains bénévoles arrivent à tirer de leur engagement certains avantages, sur le bien-être ou la construction de soi. En allant plus loin, le bénévole recherche une affiliation sociale, un enrichissement personnel par l'acquisition de compétences. C'est l'occasion pour lui d'affirmer la construction de son projet personnel, cet engagement

être ou la construction de soi. En allant plus loin, le bénévole recherche une affiliation sociale, un enrichissement personnel par l'acquisition de compétences. C'est l'occasion pour lui d'affirmer la construction de son projet personnel, cet engagement



militant amène donc un épanouissement personnel. Les clubs peuvent offrir aux bénévoles en partie de ce qu'ils recherchent à travers la convivialité...

La deuxième partie porte sur un travail en cours de recherche au sein du club de rugby d'Espalion (Aveyron). Les objectifs de ce travail d'étude sur le bénévolat sont :

- d'établir une typologie des bénévoles
- d'analyser les diverses fonctions assurées par les bénévoles
- de déterminer la représentation qu'ont les bénévoles sur leurs missions

Parmi les 100 bénévoles qui gravitent autour du club, la moitié a répondu. Les premières données de l'enquête, même partielles, ressemblent aux conclusions générales faites par les chercheurs sur ces sujets précis. «



Fanny DUBOIS

Geneviève SECHAUD – Présidente du CDOS du Puy-de-Dôme / Allier

« Je serai brève et tenterai de montrer que le bénévolat traverse une période difficile. Nous avons mené une enquête sur 80 clubs dans le Massif Central et en voici quelques chiffres. 93 % des clubs trouvent qu'il est de plus en plus difficile de trouver de nouveaux bénévoles, alors que 76 % considèrent les bénévoles de plus en plus âgés. Surtout, 99 % d'entre eux jugent qu'ils ont de plus en plus de tâches à effectuer, tant dans leur club que pour les démarches extérieures. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cela :



Geneviève SECHAUD

- trop de numérique qui, pour des bénévoles plus âgés, est parfois difficilement compréhensible
- le souci du lendemain, qui est parfois difficile à assurer dans certains clubs
- des clubs qui deviennent des garderies pour les enfants, les parents s'impliquant moins que par le passé dans l'entourage des clubs
- la multiplication des activités sportives pratiquées par les enfants crée une concurrence entre les clubs
- les bénévoles n'utilisent pas suffisamment l'abandon des frais pour avoir une réduction d'impôts
- plus globalement, le bénévolat n'a aucune valeur puisqu'il n'est pas officiellement reconnu

Pourtant, le bénévolat reste la pierre angulaire du sport, sans lequel ce dernier n'existerait pas. »

De la salle – Roland GAREYTE – Président de l'OIS du Grand Figeac

« Pour compléter, il faut observer que pour des tâches quotidiennes, les clubs arrivent tant bien que mal à avoir des bénévoles. Le problème principal reste que les jeunes bénévoles ne veulent pas prendre de responsabilités. »

De la salle – Olivier LESPARRÉ – Vice-Président de la FNOMS

« Le bénévolat est surtout une démarche personnelle, qu'il faut prendre individuellement. Le bénévolat-sacerdoce se raréfie. Ne faudrait-il pas inculquer aux enfants l'idée de don à la société dès leur plus jeune âge ? »

De la salle - Jean-Louis FOURNIER – Maire d'Alban

« Il faut également soulever le problème récurrent, qui existe depuis des décennies, du manque d'un vrai statut du bénévole. »



De la salle – Yves LEYCURAS – Président d’honneur de Sports Massif Central

« Et pourtant, le bénévolat représente, selon les derniers chiffres, près de 1 % du budget de l’Etat. Les bénévoles sont les seuls à contribuer à ce budget sans avoir un retour sur le temps passé. »

De la salle - Michel VALETTE – Animateur des Assises

« Je rajoute une question de vocabulaire car l’on a tendance à confondre, nous y compris, différents termes tels que volontaires, bénévoles, dirigeants, philanthropes... »

De la salle - Robert LAGARDE – Président du CDOS du Cantal

« Il faut aller chercher les bénévoles potentiels, bien souvent les parents, et leur expliquer qu’il existe des formations, prises en charge par le monde sportif en très grande partie. Ces formations vont au-delà du physique et de la technique, elles permettent d’avoir les compétences et savoir-faire nécessaires au bon fonctionnement d’un club. »

De la salle - Christian SALERES – CDOS de l’Aveyron

« Il existe bel et bien une formation des dirigeants, en plus de celle des éducateurs et des arbitres. Nous en avons mis une en place à Naucelle (Aveyron), avec pour objectif de donner un réel statut social au bénévole. »

De la tribune – Jean-François ANGLES – Président de Sports Massif Central

« Certes, il existe des formations, mais très peu de bénévoles les font car elles s’effectuent souvent sur le temps de travail professionnel ou sur le temps du bénévolat. »



De la salle – Christian CHARTIER – CROS Nouvelle-Aquitaine

« Les CDOS peuvent aussi se servir de l'outil CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative) pour former des dirigeants. Je rappelle aussi qu'en 1982, un gros dossier sur le statut du bénévole avait été déposé sur le bureau du Président Mitterrand. Il n'a débouché sur aucune action, faute de moyens mais aussi à cause du refus catégorique des syndicats. »

De la salle - Olivier LESPARRÉ – Vice-Président de la FNOMS

« Il avait déjà été proposé, pour faire remonter les difficultés du monde sportif, de faire un week-end sans sport. Cela permettrait d'écouter ces difficultés car le sport occupe une place importante de l'occupation d'un week-end (dans les médias notamment). »

De la tribune – Jean-François ANGLES – Président de Sports Massif Central

« Je conclurais nos débats d'aujourd'hui ainsi. Le bénévolat est divers, le club en milieu rural est un réel facteur de cohésion sociale. Ce club est aussi bien aidé par les collectivités, cette aide étant variable selon l'échelle et l'importance de la collectivité. Le sport est un facteur de lutte contre l'isolement des séniors. L'évolution des techniques doit s'adapter à l'évolution de l'âge, la pratique sportive pouvant favoriser la reconstruction physique et psychique. Il ne faut pas laisser cette pratique au monde marchand. Je vous souhaite une bonne soirée et à demain pour la suite de nos échanges. »



A la fin de la première journée d'échange, les congressistes ont pu profiter d'un repas tarnais

AXE 3 : Les activités sportives comme ressource territoriale

Sont présents à la tribune sur ce thème :

- > Frédérique GOMEZ, Commissaire du Massif central
- > Eva GERAUD, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Tarn,
- > Valérie ESCANDE, Directrice du Comité Départemental de Tourisme du Tarn
- > Michelle THIBAUT, Présidente du Comité Départemental d'EPGV de Lozère, membre du Conseil d'Administration du CROS Occitanie

Michel VALETTE – Animateur des Assises :

« Bonjour à toutes et à tous.

Notre fonctionnement de la matinée sera légèrement différent de la veille. Nous n'aurons pas de thème mais tout le monde pourra intervenir au gré des questions, interrogations et faits qui seront notés. Avant de laisser la parole à nos intervenantes, j'aimerais commencer par présenter la politique des Pôles de Pleine Nature. C'est une démarche concrète née dans le Massif central et menée par le Comité de Massif – Massif Central, comités au nombre de cinq en France. Ce Comité de Massif est également l'instance mère de notre association. Il est composé de 85 membres, et de différentes commissions. L'une d'entre elle se nommait "Pôle Neige – Pleine Nature". Elle est à l'origine de ces pôles de pleine nature. Des difficultés sont toutefois apparues dans le fonctionnement parce que la neige se faisait rare. Il a fallu pallier au fonctionnement difficile des 26 sites de ski nordique afin qu'ils vivent pendant les quatre saisons. D'où l'intérêt pour ces pôles de pleine nature, nés à partir de ce



constat. Comme certaines régions, principalement le Limousin, ne possédaient pas de stations de ski, y compris nordiques, le terme "neige" a été enlevé du label.



Un télésiège à Cap'Découverte

Ainsi ont été créés 17 Pôles de Pleine Nature, en deux appels à projet, en 2015 et 2016. Mais ce label n'est pas synonyme de réussite. Il dépend aussi d'une volonté locale. La meilleure preuve est le pôle de pleine nature d'Aydat-Pessade. Pourtant situé à proximité de

l'agglomération

clermontoise, ce Pôle de Pleine Nature risque de disparaître dans les prochaines semaines. En effet, cet espace était situé sur la communauté de communes de Mond'Arverne et la commune sur laquelle est située le Pôle de Pleine Nature – Saulzet le Froid – va changer d'intercommunalité.

Autre problème, celui de la délimitation de ce qu'on appelle "Montagne". Cette question se pose surtout dans la nouvelle région Occitanie, où les Pyrénées sont bien considérées comme des montagnes mais où le Massif central se retrouve souvent jugé comme de la "campagne". Pourtant, plusieurs sites de neige et des stations de ski sont présentes dans le territoire occitan du Massif central. Il y a donc un oubli, un manque de considération de cette région, qui souhaite pourtant aller sur les compétences du Commissariat de Massif. »

Michel MARCOUL – Président d'Honneur du CDOS du Tarn

« L'intérêt du Tarn et de son CDOS serait la possibilité d'inscrire, lors d'un nouvel appel à projet lié aux Pôles de Pleine Nature, certaines zones situées dans la partie tarnaise du Massif central, à savoir les Monts de Lacaune. »



Michel VALETTE – Animateur des Assises

« C'est effectivement possible car la moitié des Pôles de Pleine Nature (neuf pour être précis) ne sont pas sur des sites de neige. Inscrire un territoire en pôle de pleine nature est possible par l'intermédiaire de Sport Massif Central et surtout par la commission Sports – Tourisme – Culture et Loisirs du Comité de Massif.

Je laisse maintenant la parole à nos trois invitées qui vont présenter chacune un aspect lié à nos Assises. »

De la tribune – Eva GERAUD – Vice-Présidente du Conseil Départemental du Tarn

« Je suis ravie de vous accueillir dans notre département du Tarn et heureuse de participer à vos Assises. Je représente le Président du Conseil Départemental et le syndicat mixte de Cap'Découverte. Comme vous le savez, ce site offre de nombreuses possibilités d'attraction, mais aussi pour les sportifs, cette structure ayant accueilli dans un passé très récent des équipes en préparation pour des évènements.



Eva GERAUD

Cap'Découverte est maintenant un programme ambitieux, réalisé par des passionnés.

Plus généralement, je suis sensible aux difficultés des clubs face aux nouvelles gouvernances qui se mettent en place. Mais je fais confiance pour que chacun y trouve son compte au final grâce à la sagesse des Hommes.

Le Tarn est un département très dynamique en matière de pratiques sportives. Nous souhaitons qu'elles soient accessibles à toutes et à tous, aux plus jeunes comme aux plus âgés, en incluant le plus possible les femmes. »



De la tribune – Valérie ESCANDE – Directrice du Comité Départemental de Tourisme du Tarn

« L'attractivité du Tarn en matière de tourisme et sa force résident dans la diversité qu'a le département dans les offres qu'il peut proposer. Cela passe par des manifestations sportives, des activités physiques, mais également la visite du riche patrimoine tarnais. Le travail du Comité Départemental de Tourisme est basé sur la proximité : 80 % des visiteurs sont français et la majorité viennent de Toulouse, Bordeaux, Montpellier et de leurs alentours. Le Tarn développe un tourisme de campagne dont la définition serait la suivante : ni la montagne, ni la ville, ni la mer... mais tout le reste ! »



La tribune du samedi (de gauche à droite) :

Michelle THIBAUT ; Valérie ESCANDE ; Frédérique GOMEZ ; Eva GERAUD ; Jean-François ANGLES



De la tribune – Frédérique GOMEZ – Commissaire du Massif Central

« La ruralité, un des piliers de ces Assises, est toujours difficile à définir. Il n'en existe aucune définition entièrement inclusive. On peut toutefois dire qu'elle est très présente dans notre Massif central. Le terme de "moyenne montagne" convient également à cet ensemble. Le sport au quotidien est quant à lui nécessaire pour attirer et maintenir des jeunes foyers, qui recherchent une qualité de vie supérieure.

Le Comité de Massif est à la veille d'une nouvelle convention, à partir de 2021 et pour une durée de six ans. Il est nécessaire avant cela de définir précisément les enjeux, tels que contribuer à réduire l'isolement, maintenir et augmenter l'attractivité du territoire. Pour cela, les pratiques sportives quotidiennes sont importantes. C'est pour cela que j'écouterai avec la plus grande attention vos échanges afin de cibler ces quelques enjeux. J'ajouterai juste que sur le territoire du Massif central, certains espaces seront choisis comme bases d'entraînement pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. »

De la tribune – Jean-François ANGLES – Président de Sports Massif Central

« Nous sommes très heureux de l'accueil réservé par le département du Tarn. Sans trahir de secrets, nous devons au départ organiser ces Assises en Corrèze, plus précisément à Bugeat, puis à Tulle. Cela n'a pas été possible, pour diverses raisons, et le Tarn était le seul à même, eu égard à la qualité de son organisation, de nous accueillir de la meilleure des façons dans de brefs délais. Néanmoins, cela peut nous poser question sur la non-participation de quelques CDOS, les trois du Limousin par exemple. Ceux qui ne sont pas entièrement situés dans le périmètre de Massif, aux bordures (Tarn et Garonne, Hérault...), y semblent indifférents. Il apparaît donc intéressant de mettre à profit les prochaines inter-régions ou les réunions des présidents de CDOS pour essayer de mobiliser et de fidéliser ces CDOS là, sur des questions qui peuvent les intéresser. »



De la tribune – Frédérique GOMEZ – Commissaire du Massif central

« Il y a également un manque de communication entre les sites naturels et les métropoles, comme l'a cité Michel Valette avec l'exemple d'Aydat - Pessade. Faut-il penser à des contrats de réciprocité urbain – rural ? Des conventions seraient nécessaires entre les organisateurs de pratiques sportives et les collectivités, mais aussi entre les collectivités et le mouvement sportif. »

Michel VALETTE – Animateur des Assises

« Nous allons maintenant vous présenter un panel de cartes d'un travail cartographique mené par Sports Massif Central. Je vous invite à réagir au fur et à mesure du défilement des illustrations. »

Progressivement que les cartes étaient présentées, l'échange entre les congressistes et la tribune furent riches.

Vous pouvez retrouver les cartes [ICI](#)

Frédérique GOMEZ – Commissaire du Massif Central

« Nous sommes face à un phénomène de métropolisation et nous avons uniformisé les politiques. Cela s'est fait en oubliant les fondamentaux des territoires, leurs caractéristiques, tels que l'escalade à Millau. »

De la salle - Jacky WOOCK – CDOS du Tarn

« Quand un site est pérennisé, il crée de la richesse pour le club support, le local et plus généralement pour plusieurs aspects du territoire. L'argent n'est pas qu'à prendre sur le sport de compétition. »



De la tribune – Michelle THIBAUT - Présidente du Comité Départemental d'EPGV de la Lozère

« De plus, les projets menés par les clubs sportifs créent des emplois à un niveau local, ce qui est également un richesse pour le territoire. »



La présentation de différentes cartes donnera lieu à de nombreux échanges entre les congressistes

De la salle – Olivier LESPARRÉ – Vice-Président de la FNOMS

« Il ne faut pas penser le sport et les activités physiques uniquement pour faire venir des touristes ou de nouveaux habitants. Il faut d'abord le faire pour les gens qui sont sur place, qui font déjà partie du territoire. Il faut oser la pratique sportive en s'appuyant sur ce que propose le territoire, pensons à une pratique plaisir, bénéfique pour la famille et la santé. »

De la tribune – Valérie ESCANDE – Directrice du Comité Départemental de Tourisme du Tarn

« Il faut aller chercher le "client", le sportif qui est notre voisin. La population locale a besoin de se sentir en vacances à la maison, près de chez elle. Notre comité de

tourisme propose du canoë à Ambialet, des randonnées locales afin d'avoir une offre pour les Tarnais... »

De la salle – Christian CHARTIER – CROS Nouvelle-Aquitaine

« Il s'agit aussi de clarifier le terme générique de "sport", derrière lequel on peut tout mettre. La concurrence de l'offre de pratique marchande et mercantile est réelle. »

De la tribune – Jean-François ANGLES – Président de Sports Massif Central

« La gestion des clubs est aujourd'hui dépassée tout comme le type de management qui y prend place. Il faut dorénavant gérer les clubs comme des entreprises. Il faut écouter les demandes. Les clubs qui ferment de juin à septembre se privent d'une partie d'actions qu'ils pourraient mener lors de ces mois de vacances. D'autant plus que la performance n'intéresse pas une majorité de pratiquants. La professionnalisation des clubs est indispensable. »

De la tribune – Valérie ESCANDE - Directrice du Comité Départemental de Tourisme du Tarn

« La digitalisation est croissante, 70 % des Français préparent leurs vacances via internet. Les activités sportives doivent en profiter et s'appuyer sur ces outils numériques (planning, réservation en ligne...) qui sont désormais courants dans certaines activités sportives du Tarn. »

De la tribune – Eva GERAUD - Vice-Présidente du Conseil Départemental du Tarn

« Mais la pratique sportive possède un coût pour le pratiquant. Certains ou certaines peuvent avoir envie de toucher à plusieurs disciplines, ce qui peut supposer d'avoir une licence à plusieurs fédérations. Ce coût peut donc vite être élevé. A-t-on déjà réfléchi à un découpage de la licence ? »



De la salle – Julie DUBREUIL, Rugby club à XIII – fauteuil des Caïmans

« Être licencié à deux fédérations est parfois nécessaire dans certaines pratiques, dont la nôtre, le rugby en fauteuil. Il faut en effet avoir une licence à la Fédération Française de Rugby et à celle de l'Handisport. »

De la salle - Isabelle GASC – Mairie de Carmaux

« En région parisienne, la cotisation est payée à l'Ecole des Sports et les enfants ont accès à plusieurs disciplines à travers cette seule cotisation. »

De la salle – Evelyne DOULS – CDOS de l'Aveyron

« Dans certains cas, les pratiquants cotisent lors de l'inscription à une randonnée par exemple, et n'ont pas la licence club liée à la fédération. Pourtant, le monde fédéral a sa raison d'exister. Il possède des éducateurs formés, les fédérations filtrent aussi pour ne pas laisser rentrer dans le mouvement sportif la radicalisation. »

De la tribune – Jean-François ANGLES – Président de Sports Massif Central

« Pour répondre à une interrogation de Frédérique Gomez, je précise que nous parlions ici de la licence – assurance. Le professionnel, en dehors du monde fédéral, établit, quant à lui, le coût de sa prestation. Ce monde professionnel n'est pas très organisé car il est en concurrence avec lui-même. Nous avons des difficultés à travailler avec eux car nous n'avons pas d'interlocuteurs clairement définis. »

De la salle - Sandrine CARME, Conseil Départemental du Tarn

« Le mot "professionnel" est prononcé comme un gros mot. Pour développer l'activité sportive, il faudrait aussi travailler ensemble, entre toutes les parties prenantes, en décloisonnant les activités. »



De la salle – Jacky WOOCK – CDOS du Tarn

« Le partage de l'espace est nécessaire pour atteindre tous les territoires et toutes les personnes. La CDESI est cet espace de concertation dans le Tarn. »

De la salle – Olivier LESPARE – Vice-Président de la FNOMS

« L'OMEPS ou Office Intercommunal du Sport n'est pas le concurrent des fédérations. Il est l'endroit idéal de concertation. Mais pour qu'ils se développent, il faudrait que la compétence sport soit obligatoire. »

De la tribune – Jean-François ANGLES – Président de Sports Massif Central

« L'arrivée des nouvelles EPCI et leur nouvelle taille est une opportunité... si toutefois elles prenaient la compétence sport à bras le corps. Il faut installer une réelle politique intercommunale pour avoir les moyens suffisants pour développer les pratiques sportives dans tout le territoire choisi. »

De la salle – Christian SALERES – CDOS de l'Aveyron

« La France n'a pas osé supprimer les communes quand il le fallait. Celles qui comptent moins de 200 habitants ne font que gérer la misère. Au même moment les clubs se développent dans les chefs-lieux. Les gens isolés peuvent venir avec le transport à la demande mais les transports, en général, restent un réel problème.

On oublie d'associer les agriculteurs avec les sports de pleine nature. Pourtant, ils entretiennent l'espace. Un enjeu fort du monde rural pourrait être l'attractivité mais qui va décider de ce qu'on va faire du sport ? Est-ce la collectivité qui doit développer ? Si oui, laquelle ? Qui va amener le financement ? Tout en sachant que le monde de l'entreprise reste assez rare en milieu rural. »



Michel VALETTE – Animateur des Assises

« Notre objectif commun est de mieux vivre la pratique sportive dans nos territoires. Nous devons nous mettre à travailler ensemble. Nous sommes tout petits par rapport aux grandes métropoles. Nous devons nous structurer, à l'échelle de notre territoire, et définir des bonnes volontés pour mettre en place des expériences spécifiques.

Je propose donc de voter une motion à la fin de nos Assises tout en rappelant que le thème central en était : « Comment organiser l'accès de tous aux pratiques sportives pour mieux vivre les territoires ruraux du Massif Central et les rendre attractifs ? ». »

La motion suivante est acceptée à l'unanimité :

Conscients de la multiplicité des acteurs, des instances, et des organismes qui traitent, parmi d'autres, et sous divers angles, pour partie ou en totalité, le thème qui fut l'objet de nos Assises, en modifiant ou adaptant la notion de "territoire" suivant l'approche de chacun, que cela soit sur le plan politique, administratif, géographique, humain ou économique il nous est apparu nécessaire de faire connaître et d'affirmer notre position :

La notion de "Territoire du Massif Central" étant la base de notre démarche il est clair, pour nous, que le Massif Central, tel que défini par la loi Montagne de 1985, revisitée et confortée en 2016, doit être le cadre premier de nos réflexions et de nos actions. Nous rajoutons que l'Instance mise en place pour agir dans ce cadre-là, le Comité de Massif, animé par le CGET (Commissariat Général à l'Egalité des Territoires), doit être le partenaire privilégié et accompagnateur incontournable pour toute démarche à l'échelle du Massif.

De la tribune – Jean-François ANGLES – Président de Sports Massif Central

« Il nous faut maintenir des politiques de montagne sur le Massif Central. Dans le contrat de plan interrégional, il nous faut plaider pour le maintien des politiques de Massif pour un territoire, et éviter de découper les moyens financiers en gardant cette interrégionalité. Le Parlement de la Montagne d'Occitanie, créé en 2017, ne considère pas que le Massif Central soit une montagne. »



Discours de clôture

Frédérique GOMEZ – Commissaire du Massif Central

« Dans l'actuelle Convention de Massif 2015-2020, le sport est présent dans le quatrième axe, qui est un peu un mélange de plusieurs idées. La principale y est la prospective en milieu rural. Celle-ci doit être transversale (attractivité – tourisme – environnement – nature – grande itinérance...). Des enjeux existent et nous voulons travailler dessus, mener des projets. Une réflexion est menée sur l'avenir des stations de ski nordique et de moyenne montagne par les services de l'Etat d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ces stations sont en pleine mutation avec les changements climatiques.



Frédérique GOMEZ

On peut toutefois relever quelques éléments marquants :

- la **valorisation des espaces naturels**. Il s'agit de reconsidérer les territoires de jeu, considérer et sensibiliser sur leurs potentialités. Cela s'inscrit dans une mode actuelle qui tend à la pratique de sports extérieurs (trail, cross, courses, escalade, vélo...). Le monde périurbain a cette demande. Il faut également travailler avec l'Education Nationale et les rectorats, en s'appuyant sur le programme "Génération 2024".

- la **mobilité**, dont le sport peut être le creuset pour de nouveaux types de transport. Plusieurs expérimentations seraient possibles telles qu'utiliser les transports en commun hors des transports scolaires.

- la **santé** ; l'obésité est moins forte dans le Massif Central. On peut imaginer mener des actions sur le "Sport sur Ordonnance". Il y a un croisement à faire avec les transports pour donner l'image d'un territoire sain, du bien-vivre. Cela permettrait aussi l'ouverture vers de nouveaux publics (des plus jeunes aux plus âgés, les agriculteurs, les femmes...)



- **accueillir des nouvelles populations** via le sport. Même si cela est encore peu développé, contrairement à la culture. C'est un argument majeur pour le Massif Central car il possède de nombreux atouts. L'organisation d'évènements sportifs peut aussi un levier de développement.

Le Massif Central, en tant que territoire de montagne en partie classé en zone de montagne peut être à même de mener des expérimentations. Ceci est autorisé dans ces espaces. Tout ceci dans des stratégies de co-construction avec les collectivités. »

Michel Valette précise qu'un projet existe de définir cinq ou six territoires sur le Massif Central, en accord avec les collectivités locales, pour mener ces expérimentations. Michel Marcoul pense que le Tarn sera candidat pour être l'un de ces territoires.

Jean-François Angles fait part d'une micro-expérience en Aveyron avec le Comité Département Handisport. Le triptyque sport – culture – logement est important pour les personnes en situation de handicap. Ce thème est déjà travaillé à Bozouls.

Jean-François ANGLES – Président de Sports Massif Central

« Je remercie tous les participants qui sont restés jusqu'à la fin de nos échanges. Je remercie Madame la Commissaire de Massif pour sa venue et son apport à nos débats. Ces Assises sont une étape, une réflexion intermédiaire. Elles doivent être le creuset d'une réflexion, une étape sur le projet de l'accessibilité au sport, à la pratique physique et sportive dans le Massif Central. Cette nouvelle gouvernance est une grande opportunité pour que le monde sportif se rapproche des collectivités. Le mouvement olympique et sportif doit se sentir concerné par ces évolutions et sortir de sa léthargie. Il ne faut pas tendre la main pour demander des moyens mais être un moteur de son développement. »



Jean-François ANGLES

